

CANDIDATURE SECTION EUROPEENNE

ANGLAIS CLASSE DE SECONDE

Date limite de réception des candidatures au lycée : **7 juin 2024** (Sous réserve d'affectation au lycée)

Le choix de la section européenne n'est pas compatible avec un autre enseignement facultatif général.

IDENTITE ET SCOLARITE DE L'ELEVE

(A remplir par les parents de l'élève)

| | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| COLLEGE D'ORIGINE : | Signature des parents : |
| NOM DE L'ELEVE : | |
| PRENOM DE L'ELEVE : | |
| TELEPHONE : , mail(obligatoire) : @ | |

MOYENNES D'ANGLAIS FIGURANT SUR LES BULLETINS SCOLAIRES

(à remplir par la famille - merci de joindre les deux premier bulletins trimestriels de 3^e ou le premier bulletin semestriel)

| Année | Trimestre 1 | | Trimestre 2 | | Trimestre 3 | |
|-------|-------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|
| | ANGLAIS | ANG.EURO | ANGLAIS | ANG.EURO | ANGLAIS | ANG.EURO |
| 4e | | | | | | |
| 3e | | | | | | |

EVALUATION PEDAGOGIQUE DE L'ELEVE

(à remplir par le professeur d'Anglais/Anglais Euro de 3ème)

| Critères d'évaluation pour l'année de 3ème | Sur une échelle de 1 à 5, 5 étant la valeur la plus élevée |
|---|--|
| L'élève montre un intérêt particulier pour la langue anglaise et les civilisations anglophones | |
| L'élève a un niveau satisfaisant en Histoire/Géographie qui lui permette de participer à des travaux de disciplines non linguistiques | |
| Le niveau de langue anglaise est satisfaisant (compréhension des documents et des consignes, capacité à concevoir une réponse intelligible) | |
| L'élève est très actif à l'oral (proposer des réponses et poser des questions, faire des exposés, participer à des débats) | |
| L'élève fait preuve d'efficacité et d'autonomie, en particulier dans les travaux en groupe et dans le travail à la maison. | |
| L'élève sait écouter les autres, respecter leur prise de parole et leurs idées | |
| L'élève s'investit au mieux de ses capacités dans les activités qui lui sont proposées. | |

Les demandes d'inscription en section européenne doivent être transmises au lycée De Gaule Anthonioz par l'établissement d'origine de l'élève.

LE CHOIX DE LA SECTION EUROPEENNE CONSTITUE UN ENGAGEMENT POUR TOUTE
LA SCOLARITE EN VOIE GENERALE

2h supplémentaires à l'emploi du temps

AVIS DU COLLEGE D'ORIGINE

- Très favorable
- Favorable
- Sans opposition
- Défavorable

Commentaire du professeur principal

.....

.....

.....

.....

Signature du Chef d'établissement d'origine :

Après étude préliminaire du dossier, certains élèves seront convoqués pour un entretien.

Décision

- Accepté(e)
- Refusé (e)

Signature du Proviseur du Lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz :